

La géothermie : au cœur du programme tertiaire PROTOCOL, développé par le promoteur Carré

Carré, acteur majeur en immobilier d'entreprise depuis plus de 40 ans sur les Hauts-de-France, s'apprête à livrer le programme Protocol au cœur du parc Les Rives Créatives à ANZIN (Valenciennes Métropole).

PROTOCOL

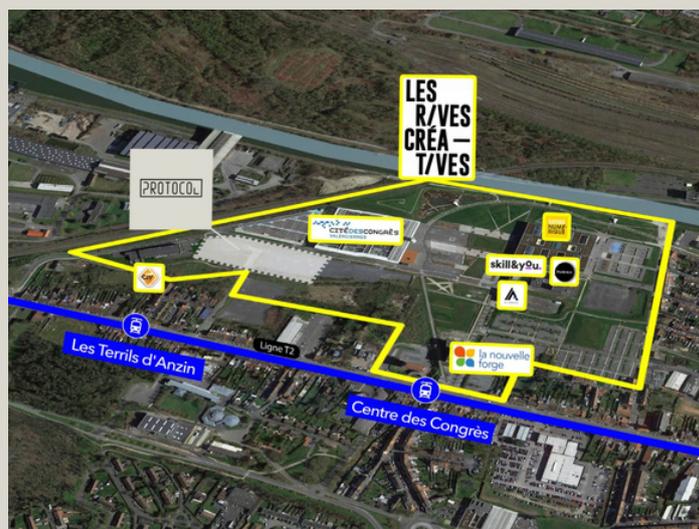


Le Parc Les Rives Créatives, éco-quartier labellisé "Parc d'Innovation", est situé face à la Cité des Congrès de Valenciennes, lieu incontournable pour l'accueil de congrès, séminaires, salons et spectacles.

Carré connaît bien le parc Les Rives Créatives pour y avoir déjà conçu le programme Hélios : 4 immeubles tertiaires, totalisant une surface de 9 300 m², actuellement commercialisés.



Hélios



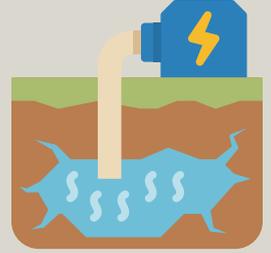
Situé Avenue Augusta Ada-King, à proximité immédiate de La Serre Numérique, ce quartier innovant est propice au développement des entreprises du numérique et de l'innovation.

Les entreprises déjà implantées sur le parc, telles que Rubika, Skill & You, La Nouvelle Forge, Suez, Altimance, Etx Data Center, confirment son attractivité.

Le site, situé à deux pas des arrêts de bus et de tramway "Centre des Congrès", offre une connexion rapide au centre-ville de Valenciennes.

Le programme Protocol se démarque par l'intégration de la géothermie, une ressource énergétique renouvelable de premier plan. La géothermie, source d'énergie propre, se distingue par sa faible émission de gaz à effet de serre, contribuant ainsi de manière significative à la réduction de l'empreinte carbone de l'immeuble.

Cette technologie consiste à exploiter la chaleur naturelle du sol. Ce processus permet de chauffer le bâtiment durant l'hiver et de le rafraîchir pendant l'été.



L'utilisation de la géothermie permet de réaliser des économies sur les dépenses liées au chauffage et à la climatisation, par rapport aux systèmes traditionnels. En exploitant une source d'énergie naturelle et inépuisable, l'immeuble Protocol réduit sa dépendance aux combustibles fossiles, ce qui limite les coûts énergétiques à long terme, et contribue à la durabilité environnementale.

La mise en place de la géothermie améliore également la qualité de vie des occupants en garantissant un confort thermique constant et en réduisant les variations de températures à l'intérieur du bâtiment.



Les espaces de bureaux, livrés en base paysagère, bénéficient de terrasse et loggias accessibles dans les étages, offrant un cadre agréable et ouvert sur l'extérieur. Protocol propose également un ratio exceptionnel de 1 stationnement extérieur pour 30 m², avec 70 places disponibles.

Dans un cadre verdoyant, Protocol offre un environnement propice à l'innovation et à la créativité. Les façades en béton clair et en bois contribuent à l'esthétique moderne du parc.

Protocol, initié en partenariat avec l'agglomération de Valenciennes, renforce la position du Parc Les Rives Créatives comme un quartier durable, pôle d'excellence numérique et technologique, tout en contribuant au dynamisme économique du territoire.



CARRÉ a fait le choix d'un lancement en blanc pour permettre une disponibilité du programme à 6 mois. Les premières réservations sur un plateau de bureaux sont en cours pour une livraison à la fin de l'été 2024. Protocol totalise une surface de 2 100 m², dont 1 680 m² disponibles à la vente ou à la location, divisibles à partir de 300 m². Des surfaces sont encore disponibles.